

**Corrigé**

**Académie de Grenoble**

**SESSION 1999**

**CAP PATISSIER GLACIER CHOCOLATIER CONFISEUR**

**CAP CHARCUTIER PREPARATION TRAITEUR**

**CAP PREPARATEUR EN PRODUITS CARNES**

**CAP BOULANGER**

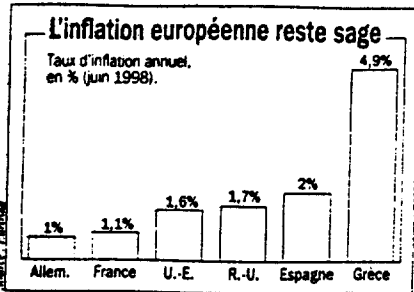
**Epreuve : EP<sub>4</sub> Connaissance de l'entreprise et de son  
environnement économique, juridique et social.**

***Corrigé du  
Questionnaire***

**Durée : 30 min**

**Coef : 1**

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE



L'inflation s'est stabilisée dans l'Union européenne : en juin 1998, les prix à la consommation y ont progressé de 1,6%, le même rythme qu'un an plus tôt. En Allemagne et en France, la hausse des prix ne dépasse plus guère les 1%. Même le mauvais élève, la Grèce, fait des progrès : les prix y grimpent au rythme de 4,9% l'an, contre 5,6% en juin 1997.

*Taux d'inflation depuis 1960*

Année	Taux d'inflation	Année	Taux d'inflation	Année	Taux d'inflation
1960	3,9	1973	8,5	1986	2,1
1961	4,1	1974	15,0	1987	3,1
1962	4,3	1975	9,8	1988	3,1
1963	5,8	1976	10,0	1989	3,6
1964	1,9	1977	9,0	1990	3,4
1965	2,8	1978	9,7	1991	3,1
1966	2,8	1979	11,7	1992	2,1
1967	3,6	1980	13,7	1993	2,1
1968	5,2	1981	13,9	1994	1,6
1969	5,8	1982	9,7	1995	2,1
1970	5,4	1983	9,3	1996	1,7
1971	6,2	1984	6,7		
1972	7,0	1985	4,7		

# CORRIGES

1°) Qu'est-ce que l'inflation ? (2 points)

*C'est la hausse généralisée des prix à la consommation*

2°) d'après le tableau ci-dessus, citez quelles sont les années au cours desquelles l'inflation a été :

- la plus forte : 1974 (1 point).
- la plus faible : 1994 (1 point).

3°) Citez un inconvénient d'une inflation trop forte ? (1 point).

*Une inflation trop forte entraîne une baisse du pouvoir d'achat (prix plus chers), de la croissance, des emplois (licenciement).*

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP CHARCUTIER PREPARATION TRAITEUR - CAP PREPARATEUR EN PRODUITS CARNES - CAP PATISSIER GLACIER CHOCOLATIER CONFISEUR - CAP BOULANGER -		Durée : 00 h 30	
EPREUVE : EP4 Connaissance de l'entreprise et environnement économique.		Coefficient : 1	
Echelle :	Nb. Tirages :	<b>CORRIGE</b>	N°
		Feuille : 1 / 3	

- Corrigé -

**LEGISLATION DU TRAVAIL (10 points)**

Après avoir pris connaissance des annexes 1 et 2, répondez aux questions suivantes :

1. Peut-on renouveler un contrat de qualification ? *1 point*  
 oui       non
2. Le contrat d'apprentissage est-il un contrat de travail ? *1 point*  
 oui       non
3. Citez trois obligations de l'apprenti dans un contrat d'apprentissage : *3 points*
  - Effectuer le travail qui lui est confié
  - Respecter le règlement intérieur
  - Suivre assidûment les cours du centre de formation d'apprentis (CFA), etc...
4. Citez trois obligations du Maître d'apprentissage : *3 points*
  - Etre reconnu apte à former des apprentis
  - Enseigner ou faire enseigner à l'apprenti le métier qui fait l'objet du contrat
  - Surveiller la conduite de l'apprenti mineur, etc...
5. D'après les statistiques du ministère de l'Education nationale, quel est le diplôme le plus représentatif des apprentis ? *1 point*
  - BEP-CAP
6. Quel est celui qui est le plus en augmentation ? Quel en est son pourcentage ? *1 point*
  - BAC + 3 (0,5 pt)
  - +35% (0,5 pt)

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP CHARCUTIER PREPARATION TRAITEUR - CAP PREPARATEUR EN PRODUITS CARNES - CAP PATISSIER GLACIER CHOCOLATIER CONFISEUR - CAP BOULANGER -		Durée : 00 h 30	
EPREUVE : EP4 Connaissance de l'entreprise et environnement économique.		Coefficient : 1	
Echelle :	Nb. Tirages :	<b>CORRIGE</b>	N°
		Feuille : 2 / 3	

Compléter la facture suivante et remplir le chèque correspondant (5 pts).

**Les fromages SAUDEMONT**



18, place du théâtre  
 59000 AVESNES  
 SARL au capital de 50 000 F  
 RCS Avesnes B 255 486 651  
 Tél. 03 27 55 41 21

**FACTURE**  
 n° 574

**Doit**  
 Maxi Marché  
 132, rue Lamendin  
 59000 Lille

Le 30/11/98

2,5 pts  
 (0,5 pt x 5)

Désignation	Qté	PUHT	Montants
Boulette d'Avesnes	100	8,30	830,00
Gruyère Français	50	29,60	1 480,00
Total marchandises			<u>2 310,00</u>
Remise habituelle 10 %			<u>231,00</u>
<b>TOTAL NET HORS TAXE MARCHANDISES</b>			<u>2 079,00</u>
TVA 5,50 %			<u>114,34</u>
<b>TOTAL À PAYER TTC</b>			<u>2 193,34</u>
Échéance le 30/11/98			

2,5 pts

Banque Nationale de Paris B.P.F. 219334  
 Payez contre ce chèque non endossable seul au profit d'un établissement bancaire ou assimilé

**DNP** Deux mille cent quatre vingt treize  
 Francs trente quatre centimes

Les Fromages SAUDEMONT

**PAYABLE**  
 Agence Place Clichy  
 59000 LILLE  
 Téléphone 91 30 13 00  
 compensable à LILLE  
 chèque n° 7 456 093

siège n° compte n°  
 00212 05216075 84

MAXI MARCHÉ  
 132, rue Lamendin  
 59000 LILLE

← 0,5  
 ← 0,5  
 ← 0,5  
 ← 0,5

N° 7 456 097    274560950014010004068A021205216075

0,5 pt (talon)

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP CHARCUTIER PREPARATION TRAITEUR - CAP PREPARATEUR EN PRODUITS CARNES - CAP PATISSIER GLACIER CHOCOLATIER CONFISEUR - CAP BOULANGER -		Durée : 00 h 30	
EPREUVE : EP4 Connaissance de l'entreprise et environnement économique.		Coefficient : 1	
Echelle :	Nb. Tirages :	<b>CORRIGE</b> N°	Feuille : 3 / 3